



Probleme vente de voiture occasion

Par **mezergues**, le **16/01/2012 à 18:24**

Bonjour,

J'ai vendu une voiture à un particulier il y a une semaine (contole technique OK) et l'acheteur m'a contacter pour me dire qu'il faut changer la boite à vitesse. Que puis je faire sachant que le CT est bon et que je ne suis pas mécano.

Merci

Par **Tisuisse**, le **16/01/2012 à 19:43**

Bonjour,

Lire d'abord ceci :

http://www.experatoo.com/information-du-consommateur/vente-achat-vehicule-panne_23072_1.htm

puis revenir nous poser vos questions complémentaires, nous y répondrons.

Par **mezergues**, le **17/01/2012 à 21:22**

Bonjour,

La voiture vibre (volant, boite à vitesse), apparemment du au volant moteur et embrayage,

chose qu'on a dit à l'acheteur, maintenant ce dernier nous menace d'aller au tribunal. Qu'est ce que je risque. A noter que ce véhicule est de 1996 et à plus de 230.000 km et que le prix de vente était très correct (850 €)